



## PREFET DU PAS-DE-CALAIS

PREFECTURE  
DIRECTION DE LA COORDINATION DES POLITIQUES PUBLIQUES ET  
DE L'APPUI TERRITORIAL  
Bureau des Installations Classées, de l'Utilité Publique  
et de l'Environnement  
Section des Installations Classées  
Affaire suivie par Geneviève MERCIER  
Tél. : 03 21 21 22 41  
genevieve.mercier@pas-de-calais.gouv.fr

Arras, le 18 juillet 2019

Monsieur le Directeur,

J'accuse réception en date du 18 juillet 2019 de votre dossier d'enregistrement relatif à votre demande d'exploiter un entrepôt logistique sur la commune de COURCELLES LES LENS.

Je transmets l'ensemble de ces documents à l'Inspection de l'Environnement.

En application de l'article R.512-46-15 du Code de l'Environnement et d'un arrêté ministériel du 16 avril 2012, il vous incombe de procéder à l'affichage d'un avis, sur les lieux prévus de la réalisation du projet, et ce dès le dépôt de votre demande jusqu'à la fin de la consultation du public.

Cet affichage réglementaire devra être au format 1,2 m x 0,8 m, visible de la ou des voies publiques et comportera, en caractères noirs sur fond jaune, les indications suivantes :

- nom et adresse du demandeur
- nature et caractéristiques du projet
- mention que la localisation du projet est envisagée sur le lieu d'affichage
- rubrique(s) de la nomenclature des installations classées et arrêtés fixant les prescriptions générales concernées
- autorité compétente pour prendre la décision
- mention que cette décision est soit un enregistrement assorti de prescriptions, soit une instruction selon la procédure d'autorisation, soit un refus.

J'ajoute qu'une fois votre demande jugée recevable, cet affichage devra être complété par :

- le lieu et la période où le public pourra consulter votre demande et formuler éventuellement ses observations
- les jours et horaires d'ouverture de la mairie du lieu d'implantation où un registre sera ouvert permettant à la population d'y formuler ses observations
- l'adresse de la Préfecture du Pas-de-Calais où peuvent être adressées, par lettre ou voie électronique, ces observations.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet,  
L'Adjointe au Chef de Bureau déléguée,

  
Marie-Pascale LAIGLE

VIRTUO INDUSTRIAL PROPERTY SAS  
22, rue Paul Belmondo

75012 PARIS